



Retour sur les premières rencontres nationales des élus Natura 2000

Les premières rencontres nationales des élus Natura 2000, organisées par la mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires, en partenariat avec le MTE et l'OFB, se sont déroulées le 2 novembre 2021 à la Grande Arche.

Plus de 220 participants étaient réunis en présentiel et par visio-conférence pour échanger sur la gouvernance des sites Natura 2000, leur rôle dans la préservation de la biodiversité ainsi que sur leur plus-value dans les territoires.

Ces premières rencontres sont à la fois un aboutissement et un début :

- L'aboutissement d'une initiative portée depuis deux ans par plusieurs têtes de réseau : la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, la Fédération des parcs naturels régionaux de France, Réserves Naturelles de France et le Réseau des Grands Sites de France ;
- Le début d'un nouvel espace d'échanges et de dialogue pour les élus afin que leur parole soit entendue au niveau national et que leur réseau puisse contribuer aux évolutions futures de la politique Natura 2000.

En effet, les techniciens et les élus qui œuvrent sur la politique Natura 2000 depuis 30 ans ont acquis une expérience et un savoir faire exceptionnel qu'il parassait inconcevable de ne pas voir représenté sur le plan politique.

Au cours des ces premières rencontres, la qualité des échanges a été saluée tout comme l'investissement des élus dans leur rôle de Président de comité de pilotage. En effet, nombreux sont ceux qui doivent se former seuls sur des sujets très techniques, tout en oeuvrant sur le terrain dans des contextes financiers insuffisants.

L'attachement des élus à leur territoire et en particulier à leurs qualités environnementales et paysagères est l'une des clés de réussite du portage de la politique Natura 2000 au niveau local.

La confiance accordée aux élus est également extrêmement importante. Le transfert du pilotage des sites Natura 2000 aux collectivités depuis la loi sur le développement des territoires ruraux est sans aucun doute une réussite car il est une reconnaissance du rôle capital des territoires et de l'engagement des élus locaux dans la préservation de la biodiversité.

L'annonce de Joël Giraud, secrétaire d'état à la ruralité, sur l'élargissement de la dotation biodiversité dans le cadre du projet de loi des finances 2022 constitue, par ailleurs, un message fort de soutien du Gouvernement concernant la prise en compte des aménités rurales dans l'action publique.

Le portage de la politique Natura 2000 par les élus locaux facilite la diffusion de messages en direction des citoyens. Cependant, cette communication doit être poursuivie et amplifiée pour que la biodiversité devienne un véritable facteur d'identité des territoires, reconnu par tous, et cela de manière pérenne.

L'importance de sécuriser les binômes élu/technicien a également été mise en avant à de nombreuses reprises. Les animateurs Natura 2000 ont besoin d'élus qui portent des messages politiques engagés

sur la préservation de la biodiversité et, en retour, les élus doivent pouvoir s'appuyer sur les nombreuses compétences des techniciens pour animer et gérer les sites Natura 2000.

Des interrogations sur le volet Natura 2000 du projet de loi relatif à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (3DS) sont apparues lors des échanges, notamment sur les conditions de transfert de moyens et de compétences de l'État aux Régions pour les sites exclusivement terrestres.

La réforme à venir doit être une opportunité pour donner la parole aux élus, être attentif à mieux les former ainsi que leur donner les moyens de poursuivre leurs actions notamment en termes de visibilité et de valorisation du réseau Natura 2000.

Ces premières rencontres ont permis de lancer une dynamique dont l'objectif est de fédérer les élus Natura 2000 sur du long terme.

Des rencontres régionales seront prochainement organisées dans la continuité de cet évènement, afin de favoriser l'ancrage territorial du dispositif et créer des réseaux de proximité qui permettront d'alimenter les réflexions au niveau national.

La mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires

